

SERVICE DE SURVEILLANCE DE DÎNER



Technicienne: Leila Zaidi
Téléphone: 514 736-8125
Courriel : ndn.sdg@csgm.qc.ca

1. OBJECTIFS

Veiller au bien-être général des élèves et assurer leur surveillance et leur sécurité dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité, en continuité avec le code de vie approuvé par le Conseil d'établissement.

2. CONSIGNES

- J'apporte mon dîner dans une boîte identifiée à mon nom.
- J'ai toujours mon dîner à l'école (chaud dans un thermos ou froid).
- Je n'ai pas la permission d'aller acheter un dîner à l'extérieur de l'école.
- Je m'assois à la place que la surveillante m'a assignée.
- Je demande l'autorisation à la personne responsable pour me lever.
- À la fin du repas, je laisse ma place propre avant de quitter la salle pour la récréation.
- Je ne sors pas des limites de l'école pendant l'heure du dîner. Si pour une raison majeure je dois quitter les lieux, je le fais avec une autorisation signée de mes parents et remise à la personne responsable.
- Si je me conduis de façon inacceptable, mes parents seront informés et mon inscription au Service de dîner pourrait être annulée.

3. TARIF : 3,50\$/ jour

Le paiement s'effectue au début de chaque mois par chèque libellé à :
École Notre-Dame-des-Neiges.

CE SERVICE DOIT S'AUTOFINANCER ET, À MOINS D'ENTENTE AVEC LA DIRECTION, LES ÉLÈVES DONT LES PARENTS N'AURONT PAS EFFECTUÉ LE PAIEMENT REQUIS, SE VERRONT EXCLUS DU SERVICE DU DÎNER.